

La voie du développement

Conjuguer partenariat, engagement et souplesse au plan international pour que le monde aille mieux



Christine Lagarde est Directrice générale du FMI.

LE PHILOSOPHE romain Sénèque a dit : «il n'est point de vent favorable pour qui ne sait où il va». Deux mille ans plus tard, cette maxime reste d'actualité pour rappeler qu'il est important d'avoir un but. Malgré le cynisme qui va souvent de pair avec ces aspirations, force est de reconnaître qu'il est bon d'avoir un objectif — pour centrer la réflexion, forger des alliances et trouver des solutions.

La remarque de Sénèque a une pertinence particulière cette année, alors que la communauté internationale s'apprête à entériner la prochaine phase de développement, à l'horizon 2030 et au-delà. Des décisions cruciales vont être prises dans tous les domaines — système financier, environnement et, enfin, objectifs de développement durable (ODD), qui vont se substituer aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cette occasion ne se représentera pas pendant au moins une génération.

Il y a eu des avancées considérables depuis l'adoption des OMD en l'an 2000. Notamment les trois «réductions de moitié» — de la pauvreté dans le monde, de la mortalité infantile avant l'âge de cinq ans et du pourcentage de la population mondiale n'ayant pas accès à de l'eau potable. Mais les progrès ont été inégaux. Alors qu'un certain nombre de pays en développement sont devenus «préémergents», d'autres États fragiles et en conflit ont tragiquement perdu pied.

Il faut aussi rappeler à quel point le monde a changé en quinze ans. L'économie mondiale est de plus en plus interconnectée par la technologie, le commerce et les flux financiers, ce qui crée des courants transfrontaliers plus puissants et une plus forte interdépendance entre les pays. L'ascension de nombreux pays émergents contraste avec les revers des pays avancés durement éprouvés par la Grande Récession.

Lignes directrices

En puisant dans le passé, considérant le présent et contemplant l'avenir, je vois trois lignes directrices pour le programme de développement de l'après-2015 :

Partenariat : Pour atteindre nos objectifs de développement, un vaste partenariat sera nécessaire pour mettre en œuvre les bonnes politiques et fournir les ressources requises. Il faut que les pays avancés, émergents et en développement y travaillent ensemble — avec le secteur privé et la société civile — aux plans national et international.

Engagement : Chacun des partenaires doit faire montre d'un engagement durable, qui doit aller bien au-delà de 2030. Autrement dit, la volonté politique peut fournir l'étincelle, mais elle doit perdurer pour alimenter la flamme.

Souplesse : Les efforts de développement doivent autant que possible être envisagés avec souplesse. Les politiques doivent convenir à la situation propre à chaque pays et comporter une marge d'adaptation à mesure que le monde change.

Comment traduire ces principes directeurs en actes concrets pour combattre la pauvreté et promouvoir le développement?

Priorités nationales

Parlons clairement : les pays en développement sont les mieux placés pour piloter leur propre développement, non sans aide, certes.

L'essentiel est de partir du bon pied. Cela signifie qu'il faut mener une politique macro-économique avisée, qui consiste à maîtriser l'inflation, les cycles d'expansion-récession et l'endettement public. Avec une situation budgétaire solide et des réserves de change en suffisance, les pays sont parés pour faire face à l'adversité et aux chocs sur lesquels ils ont peu ou pas de prise. Et la force des institutions favorise la confiance et la prévisibilité, à l'appui de la politique gouvernementale et de l'investissement privé. Une fois ces éléments en place, les pays ont encore plusieurs étapes à franchir pour asseoir leur développement.

Première priorité : mobiliser des recettes. À chaque pays sa marge de souplesse, mais il faut que les impôts soient simples, aient une large assiette et soient administrés efficacement. La transparence des industries extractives est aussi primordiale.

Une fois les recettes engrangées, il faut les utiliser efficacement et à bon escient aux fins du développement, grâce à la gestion rigoureuse des finances publiques. Il est particulièrement important de renforcer la gestion des projets et les pratiques de passation des marchés alors que les pays en développement font face à leurs besoins urgents d'infrastructures au moyen d'investissements publics et, bien souvent, privés.

Le partenariat du secteur privé est en effet essentiel pour le développement. Le développement du marché financier — encouragé par la protection des droits des créanciers — peut permettre d'élargir l'accès des particuliers et des petites entreprises aux services financiers de base. Une fiscalité et un régime commercial bien pensés peuvent contribuer à attirer les investissements étrangers, pour le plus grand bien du développement.

Par ailleurs, les pays en développement doivent faire un effort particulier pour que les bienfaits de la croissance soient partagés avec tous les segments de la population et pour limiter les atteintes à l'environnement. Dans ce but, il est important d'assurer des services publics efficaces, de faire entrer plus de femmes dans la vie active, de mettre en place des systèmes de protection sociale et de fixer le prix du carbone au niveau approprié.

Soutien international

J'ai conscience que tout cela représente une tâche ardue. Mais il revient à la communauté internationale de soutenir ces efforts en promouvant un climat propice et en coordonnant le mouvement lorsque les enjeux transcendent les frontières nationales. La coopération des partenaires internationaux n'est pas facultative; c'est une responsabilité, un devoir.

Pourquoi? Parce que nous vivons dans un monde interdépendant fait d'interactions et de réactions, où de multiples forces — financières, économiques, sociales, politiques, environnementales — se font écho de par le globe. Ces courants peuvent être transformateurs, mais aussi dévastateurs. L'essentiel est que la coopération internationale fonctionne bien.

Outre la nécessité de politiques responsables pour renforcer la résilience économique et financière mondiale, je vois cinq autres domaines prioritaires où la volonté de coopération internationale peut promouvoir le développement :

Commerce : Les pays en développement auraient avantage à ce que le système du commerce mondial soit régulé, non discriminatoire et équitable.

Recettes : Sur le plan de la fiscalité, les efforts de coopération internationale visant à lutter contre la fraude et à décourager la fraude en développement, qui sont essentielles pour financer les dépenses sociales et de développement.

Aide : Les pays avancés dont les capacités budgétaires le permettent doivent prioritairement s'efforcer d'accroître leur aide, qui est essentielle pour beaucoup des pays les plus pauvres du monde.

Dettes : Le renforcement du système de gestion des crises de la dette souveraine pour en promouvoir la résolution efficace et rapide est un impératif prioritaire. Le FMI travaille activement à un plan de réformes.

Environnement : La lutte contre le réchauffement de la planète exige pour être efficace des partenariats internationaux,

notamment pour maîtriser les émissions de CO₂ et pour aider les pays à faible revenu à s'adapter au changement climatique.

Toutes ces actions prioritaires font intervenir les notions d'échange, de partenariat et de coopérations qui sont fondamentales pour faire progresser le développement mondial.

Rôle du FMI

Sur le plan national comme international, je pense que le FMI a un rôle important à jouer dans le programme de développement de l'après-2015. En tant qu'institution aux avant-postes pour la défense de la stabilité macroéconomique et financière dans le monde, le FMI est déjà une cheville ouvrière du développement — aidant nos 188 pays membres à élaborer et mettre en œuvre leur politique économique, à renforcer leurs capacités, et apportant son soutien financier aux pays dans le besoin.

Mais nous cherchons sans relâche les moyens de mieux faire. Durant cette année charnière, je m'engage à renforcer le soutien du FMI aux pays en développement sur trois larges fronts :

Financement : Nous allons étudier comment faciliter l'accès des pays en développement à nos crédits pour mieux les assister à gérer les chocs exogènes. Nous allons en particulier axer davantage nos efforts sur l'assistance aux pays les plus pauvres et fragiles.

Orientations générales : Pour que le processus de croissance profite au plus grand nombre, nous accentuerons nos efforts pour que les conseils que nous prodiguons à nos pays membres incluent des questions telles que les inégalités, la discrimination entre hommes et femmes et l'accès au crédit. Il sera essentiel de faire appel à l'expertise de nos institutions partenaires en la matière.

Renforcement des capacités : Nous allons développer nos activités de renforcement des capacités et de conseil à l'adresse des pays qui investissent dans leur potentiel économique. L'assistance technique sera centrée sur les domaines où elle est le plus nécessaire, notamment la mobilisation des recettes et les investissements dans les infrastructures. Nous intensifierons aussi nos efforts dans les pays qui en ont le plus besoin — les États fragiles et en conflit.

Nous devons obtenir des résultats concrets sur tous ces fronts — et nous le ferons.

L'occasion de façonner notre avenir

Sénèque, que je citais plus haut, était un philosophe de l'école stoïcienne. Un des crédos fondamentaux du stoïcisme s'énonce aujourd'hui sous la forme suivante : «les actes parlent plus fort que les paroles».

C'est un adage que la communauté internationale doit prendre à cœur à l'heure où se préparent trois conférences qui représentent pour le développement une occasion qui ne se présentera pas de nouveau avant une génération. De la conférence sur le financement du développement de juillet, à Addis-Abeba, au sommet sur les objectifs de développement durable de septembre à New York, à la réunion sur les objectifs environnementaux de décembre à Paris, nous devons saisir l'occasion de façonner l'avenir.

Et pour y parvenir — non seulement en 2015, mais jusqu'à 2030 et au-delà —, nous devons être guidés par trois grands principes : partenariat, engagement et souplesse. ■